

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**LA MRCVO RECEVRA ET TRAITERA LES MATIÈRES RECYCLABLES
DE LA MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE**

VAL-D'OR, LE 11 MARS 2015. – Le 6 mars dernier avait lieu la signature d'une entente entre la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) et la Municipalité de Barraute permettant à celle-ci d'acheminer ses matières recyclables au centre de transbordement de la MRCVO, et ce, jusqu'au 31 juillet 2015.

Un service plus économique

Étant à mi-chemin entre le centre de transbordement de Sanimos à Amos et celui de la MRCVO à Val-d'Or, la Municipalité de Barraute a tenu à réévaluer ses besoins quant au traitement de ses matières recyclables. Après vérification, la MRCVO offrait un service plus économique, à 84,05 \$ la tonne métrique :

« En tant que municipalité de la MRC d'Abitibi, la collecte des matières recyclables n'est pas municipalisée. Cela nous permettait donc d'avoir une certaine liberté par rapport à notre démarche. Ainsi, nous avons réalisé que nous pouvions faire une économie d'argent assez importante en s'associant avec la MRCVO », mentionne Monsieur Lionel Pelchat, maire de la Municipalité de Barraute.

« Malgré que Barraute ne fasse pas partie de notre MRC, nous étions très heureux de lui offrir ce service, qui s'est avéré moins coûteux que ce qu'elle payait. Nous sommes toujours ouverts à ce genre d'entente hors territoire. Nous faisons affaire notamment avec la Ville de Lebel-sur-Quévillon, dont nous recevons également les matières recyclables. », explique également Monsieur Jean-Maurice Matte, préfet de la MRCVO.

Réception et traitement des matières recyclables

Le travail de la MRCVO consiste à effectuer la réception et le traitement des matières recyclables issues de la collecte sélective de la Municipalité de Barraute, qui seront acheminées par cette dernière au centre de transbordement de la MRC. La quantité annuelle estimée est de 160 tonnes. Le transport des matières chez Tricentris, centre de tri de Gatineau, sera également pris en charge par la MRCVO.

– 30 –

Source : Jenny-Lee Falardeau
Agente en communication
MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 232
jennyleefalardeau@mrcvo.qc.ca

p. j. Photo



(De gauche à droite) M. Alain Therrien, directeur général de la Municipalité de Barraute, M. Jean-Maurice Matte, préfet de la MRCVO, M. Lionel Pelchat, maire de la Municipalité de Barraute, et M. Louis Bourget, directeur général de la MRCVO.